



INTRODUCTION

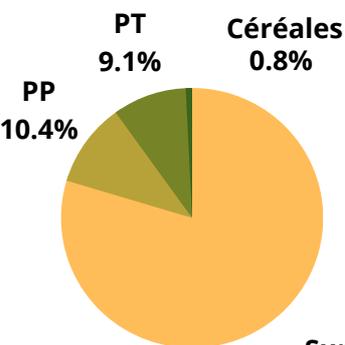
Le projet Trames des Zones Pastorales vise à caractériser et définir les enjeux de trames fonctionnelles déclinés aux zones pastorales et aux forêts matures pour mieux accompagner la résilience des milieux et des usages agricoles et pastoraux face aux changements climatiques et ainsi, préserver la biodiversité et les continuités écologiques sur massif des Alpes. Ces enquêtes, réalisées par les Chambres d'Agriculture et le CERPAM, en lien avec les PNR, s'insèrent dans le lot 2 (expertise agricole) du projet et abordent les enjeux économiques de ces zones intermédiaires et parcours préalpins dans les systèmes d'exploitation.

LA FERME DE CHRISTOPHE BERNARD

- **1 UTH**, Christophe Installé en 1991 + Damien, le fils de Christophe, aide familial (installation prévue en 2023)
- **Situation géographique:** Quaix en Chartreuse (38)
- **Surfaces:** 75 ha, dont 61 ha de ZIPP
- **Animaux:** 30 vaches allaitantes Blonde d'Aquitaine
- **Commercialisation:**
Génisses de boucherie
Veaux Rosés
Vente directe: Magasins de producteurs, à la ferme et marchés
- **Surfaces pastorales:**
61 ha de zones intermédiaires
- **Alimentation:**
Foin + Enrubannage
- **Reproduction:** 28 vêlages étalés sur l'année



Assolement de l'exploitation



Contexte de la zone d'étude

Cette exploitation, d'élevage allaitant, se situe à Quaix en Chartreuse, à 550 m d'altitude, sur les contreforts du massif de la Chartreuse.

Elle exploite des parcelles entre 400 et 850 m d'altitude, situées pour 90% sur la commune de Quaix.

Les surfaces intermédiaires constituent 80% de la SAU, et sont réparties en 25 îlots.



Carte du Massif des Alpes

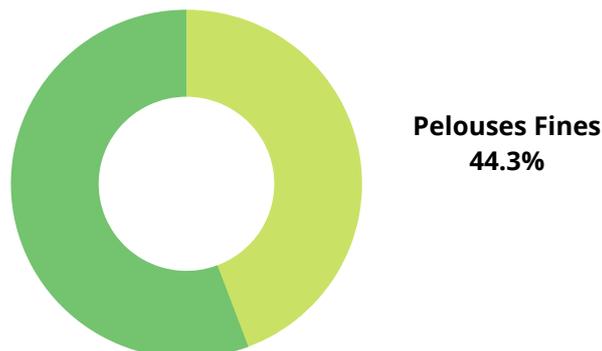
Enjeu Agricole / biodiversité / connexité

Commune du Parc naturel régional de Chartreuse, Quaix en Chartreuse se situe à 10 km du centre de Grenoble et fait partie de Grenoble Alpes Métropole. Cette proximité entraîne une pression foncière très forte et des coûts de l'immobilier et du foncier à bâtir importants.

Dans cette zone en déprise agricole, Christophe Bernard est le seul agriculteur installé à titre principal. On compte par ailleurs des doubles actifs et exploitants à titre secondaire sur des surfaces modestes. Les difficultés de reprise et d'installation de nouveaux bâtiments agricoles (pression foncière, pente...) posent directement la question de la valorisation des surfaces intermédiaires.

Les zones ouvertes de ces coteaux sud, milieux de transition vers des milieux plus secs, méditerranéens, sont particulièrement riches en biodiversité (papillons, insectes, oiseaux, reptiles, orchidées...). Ils permettent aussi des connexions écologiques vers le massif du Vercors, au-delà des déplacements altitudinaux sur les coteaux. La fermeture paysagère liée à l'enfrichement et leur fréquentation à titre récréatif menacent aujourd'hui leur fonctionnalité, tant agricole qu'écologique.

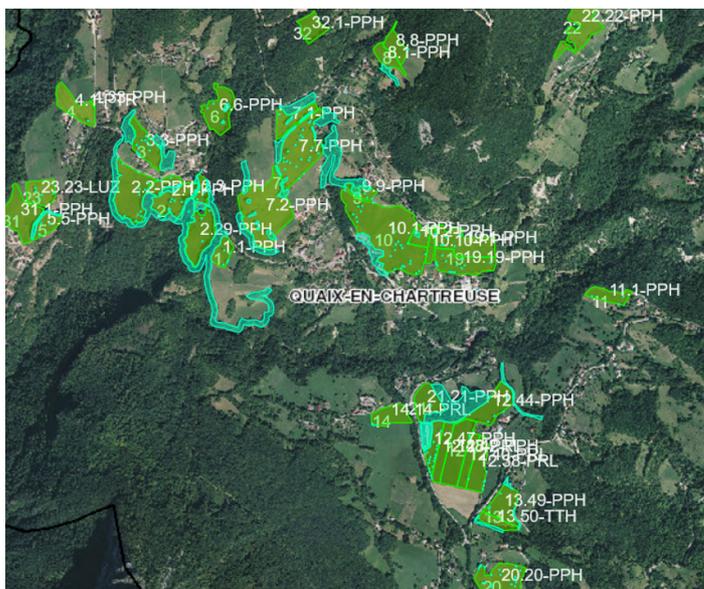
Types de milieux pastoraux



Analyse de ces enjeux

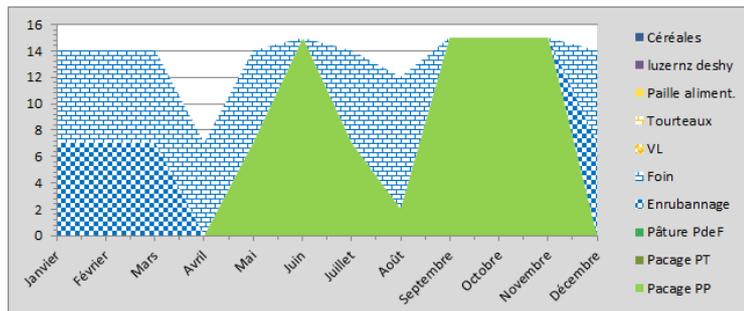
Analyse technico-économique qualitative des Zones Intermédiaires et Parcours Préalpins (ZIPP)

- Plus de la moitié du foncier est en location précaire, sans bail et sans rémunération. L'économie de charges de structure est intéressante pour la ferme, mais la pérennité des surfaces est très dépendante des propriétaires.
- La productivité des parcelles évolue peu, Un essai de fertilisation a été tenté pour l'améliorer, sans succès. Le fumier est épandu sur les surfaces fauchées, mécanisables.
- Chaque année, des zones de parcelles soumises à l'embroussaillage sont broyées : cela représente 30 à 40h de travail par an, en ciblant l'automne pour maîtriser les ronces. Les travaux sont réalisés au débroussaillieur à dos, ou au broyeur. Certaines surfaces nécessiteraient du matériel professionnel.
- Les conditions de production, 100% herbagères, en zone de montagne, pourraient être un outil de communication pour la valorisation des produits en vente directe.



Intérêt des ZIPP pour le territoire : mobilisation de nouvelles ZIPP, paysage, activités récréatives

- Les projets d'installation du secteur concernent de petites surfaces, essentiellement pour développer la culture maraîchère. Ce ne sont pas les Zones Intermédiaires qui sont recherchées mais des parcelles avec une pente réduite et un accès facile. Ces projets ne permettent pas l'entretien de l'ensemble du territoire, comme peuvent le faire des systèmes d'élevage
- Les ZI constituent des territoires de loisirs, avec de nombreux chemins de randonnées et de trails, autour de la commune de Quaix.
- Quaix se situe en zone "incendie critique". L'éleveur demande l'entretien par la collectivité des chemins d'accès au ZI, qui permettrait également un accès facilité aux pompiers en cas d'incendie.

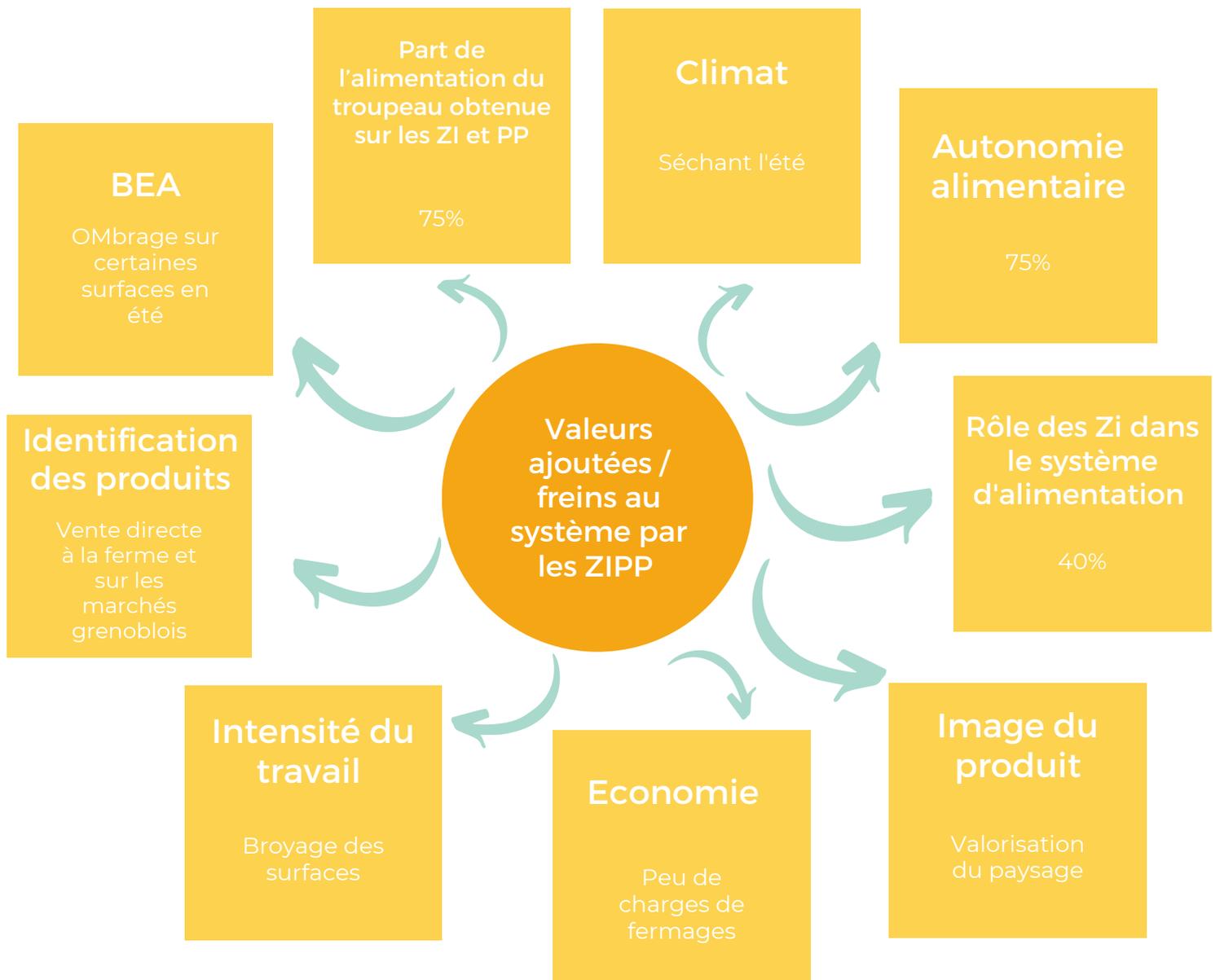


Calendrier d'alimentation de vaches allaitantes issu de Dialog'Alpes

Intégration des ZIPP dans le système fourrager

- En période hivernale, Les vaches allaitantes sont nourries exclusivement à l'herbe : enrubannage et foin. Seuls les veaux sont complétés en concentrés.
- Les fourrages sont récoltés sur 12 ha de prairies permanentes et 7ha de prairies temporaires, entre 400 et 600m d'altitude.
- La ferme n'est pas autonome : 1/4 du fourrage stocké est acheté sur pied. Il s'agit d'enrubannage de luzerne, à quelques km (environ 50TMS, 1800€/an, hors frais de récolte).
- Les vaches allaitantes pâturent les ZI à partir de mi-avril.
- Les lots de génisses permettent une valorisation plus longue :
 - Certaines parcelles sont pâturées tardivement en hiver jusqu'à ce que les conditions le permettent.
 - Début mars, des génisses "nettoient" des surfaces dans lesquelles des refus d'automne sont encore valorisables (brachypode penné).
- 8 lots d'animaux pâturent. Certains lots de femelles sont inséminés, ce qui nécessite une proximité de l'exploitation. Le parc de contention mobile est indispensable.
- Certaines surfaces sont séchantes l'été, les animaux sont complétés en fourrages en pâture l'été, sur les surfaces facilement accessibles.
- Une parcelle de 7ha, difficilement accessible en conditions humides, doit être pâturée tous les ans pour limiter l'emprise forestière et constitue une zone privilégiée l'été.
- L'éleveur ressent des difficultés à gérer l'herbe au printemps, période de pleine pousse, quand la gestion des déplacements et des parcs se superposent avec les récoltes. L'embroussaillage est maîtrisé. La gestion du pâturage reste délicate, devant s'adapter à des milieux pastoraux plus ou moins riches et plus ou moins précoces.
- Les parcelles disposent de sources. Si elles se tarissent, les animaux sont déplacés.

40% des besoins sont couverts par les zones intermédiaires.



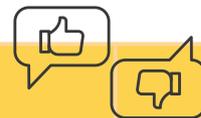
“

Il y a urgence de travailler au maintien des surfaces agricoles sur ces secteurs pour pérenniser le foncier et favoriser des installations.

”

Vers une résilience des systèmes

- Sécuriser les bâtis agricoles, qui peuvent être recherchés sur le marché de l'immobilier.
- Sécuriser le foncier agricole:
Une AFP existe sur le territoire mais peine à fonctionner, avec des propriétaires frileux à s'engager. Cependant, d'autres AFP ont permis l'installation (à titre secondaire) sur une commune voisine.
- Favoriser le regroupement parcellaire.
- Aider à l'entretien des chemins.
- Valoriser les produits de la ferme:
La vente directe constitue un travail considérable mais permet de gagner de la valeur ajoutée et une reconnaissance du métier d'éleveur. **"Une chance est d'avoir l'abattoir de Grenoble, et un atelier de découpe, à proximité."**
L'éleveur fait partie d'un groupe de travail pour développer un atelier collectif de transformation.



Leviers	Freins
AFP	Pression foncière
Animation Foncière	Morcellement : Nombreux lots à surveiller
Entretien des chemins	Accès aux parcelles
Etre aidé pour le broyage des surfaces	
Parc de contention mobile	
Valeur ajoutée sur les produits de la ferme	

CONCLUSION

Cette exploitation, dont 40% des besoins des animaux sont couverts par les Zones Intermédiaires, permet :

- l'entretien du paysage, propice au tourisme,
- le maintien d'un milieu ouvert, favorable à la biodiversité (une variété d'orchidée est reconnue),
- l'approvisionnement en viande locale.

La gestion du pâturage permet pour l'instant de maîtriser l'embroussaillage et la fermeture de milieux. Elle reste délicate, devant s'adapter à des milieux pastoraux plus ou moins riches et plus ou moins précoces.

Damien, le fils de Christophe, passionné d'élevage, devrait s'installer en 2023 avec son père.

La question "foncière" sera certainement prépondérante dans cette installation, avec une précarité forte (>50% de la surface).



REDACTION & CONTACTS:

Catherine VENINEAUX (Chambre d'agriculture de l'Isère) - catherine.venineaux@isere.chambagri.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- *CEPAZ coordonné par INRAE : Continuités Ecologiques et trame Pastorale des PARcours préalpins et des Zones intermédiaires des Préalpes françaises*, <https://nextcloud.inrae.fr/s/Ptqw2MkeBEzEzQy>
- *POIA trames pastorales et suites conduit en inter-PNR alpins*, https://www.parc-du-vercors.fr/poia_trames
- *Article sur le projet* : <https://suaci-alpes.fr/thematique-projets/environnement/poia-trames-pastorales/>

Le Projet Trames Pastorales, coordonné par le SUACI Montagn'Alpes pour le Lot 2 : Expertise agricole et systèmes d'exploitation et soutenu par le Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA), le FEDER, la région AURA et l'ANCT.



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES